



ONU  HABITAT



# CÔTE D'IVOIRE : PROFIL URBAIN DE BOUNDIALI



DÉNI DE RESPONSABILITÉ : Les termes employés et le matériel utilisé dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Secrétariat des Nations unies ou des diverses organisations qui lui sont liées. Les appellations employées et les informations présentées n'impliquent de la part de l'ONU-Habitat et de son conseil d'administration, aucune prise de position quant au statut juridique des pays concernés, la délimitation de ses frontières, ou compromettant les autorités en place, le système économique établi ou encore le degré de développement.

Les analyses, conclusions et recommandations de ce rapport ne reflètent pas non plus nécessairement le point de vue du Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), son conseil d'administration et de ses États membres.

La présente publication peut être reproduite, entièrement ou en partie, sous n'importe quel format ou support, à des fins éducatives mais non lucratives, sans l'autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur, à la condition qu'il soit fait mention de la source. ONU-Habitat souhaiterait qu'un exemplaire de l'ouvrage où se trouve reproduit l'extrait lui soit communiqué. La présente publication ne peut être ni revendue ni utilisée à d'autres fins commerciales sans l'autorisation préalable du Programme des Nations unies pour les établissements humains.

La réalisation de ce rapport a été supervisée par Kerstin Sommer, Joseph Guiébo, Raphaëlle Vignol, Nicolas Maréchal, Matthieu Sublet et Florence Kuria.

Publié par le Programme des Nations unies pour les établissements humains.  
Copyright © 2012

HS Number: [HS/056/12E](#)

ISBN Number: (Series) [978-92-1-132023-7](#)

ISBN Number: (Volume) [978-92-1-132472-3](#)

Impression : UNON, Publishing Services Section, Nairobi, ISO 14001:2004-certified

Les publications du Programme des Nations unies pour les établissements humains sont disponibles au bureau régional et d'information de l'ONU-Habitat ou directement :

P.O. Box 30030, GPO 00100

Nairobi, Kenya

Fax : + (254 20) 762 4266/7

Email : [unhabitat@unhabitat.org](mailto:unhabitat@unhabitat.org)

[www.unhabitat.org](http://www.unhabitat.org)

Couverture : © Bound8/DR



ONU  HABITAT



# CÔTE D'IVOIRE : PROFIL URBAIN DE BOUNDIALI

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

## TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF	4
PRÉSENTATION ET MÉTHODOLOGIE	5
CARTE	6
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	7
INTRODUCTION	9
GOUVERNANCE	10
FINANCES MUNICIPALES	13
FONCIER	14
BIDONVILLES	16
GENRE ET DÉVELOPPEMENT	18
ENVIRONNEMENT	21
GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES	23
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL	24
SERVICES URBAINS DE BASE	26
SÉCURITÉ URBAINE	29

## AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF



Selon une recherche publiée dans le rapport d'ONU-Habitat, « L'État des villes dans le monde 2010-2011 », toutes les régions en voie de développement, notamment en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique, compteront en 2030 plus de personnes vivant en milieu urbain qu'en milieu rural. La moitié de la popula-

tion mondiale vit déjà dans des zones urbaines, les défis auxquels nous faisons face dans la bataille lancée contre la pauvreté urbaine sont nombreux et de taille : notre tâche est ardue, nous voulons des villes sans bidonville, où les femmes se sentent plus en sécurité, des villes inclusives avec l'électricité, l'accès à l'eau et à l'assainissement, et où les transports sont abordables, des villes mieux planifiées dans leur développement, des villes plus propres, plus vertes.

Mais comme le montre cette série de profils, il existe beaucoup de solutions intéressantes et de bonnes pratiques qu'il serait bon d'appliquer. En fin de compte, les chiffres nous disent que durant la décennie 2000-2010, 227 millions de personnes au total ont quitté les bidonvilles. Ceci signifie que les gouvernements, les villes et les institutions partenaires sont parvenus ensemble, à doubler les Objectifs du millénaire pour le développement concernant les bidonvilles, et ce, avec dix ans d'avance sur la date initialement prévue pour 2020.

L'Asie et le Pacifique se tiennent au premier rang des pays ayant réussi avec succès à atteindre cet objectif, tous les gouvernements de la région sont, en effet, parvenus à améliorer la vie de 172 000 000 habitants de bidonvilles entre 2000 et 2010. En Afrique sub-saharienne, la proportion totale de la population urbaine vivant dans des bidonvilles a diminué de 5 % seulement (soit 17 millions de personnes). Le Ghana, le Sénégal, l'Ouganda et le Rwanda sont les pays qui ont enregistré les meilleurs résultats dans la sous-région, en réduisant, durant la dernière décennie, la proportion des habitants des bidonvilles de plus d'un cinquième. Le chiffre atteint 13 % en Amérique latine et dans les Caraïbes où environ 30 millions de personnes ont quitté les bidonvilles depuis l'an 2000.

Pourtant, les estimations de l'ONU-Habitat confirment que les progrès réalisés concernant les bidonvilles ne sont pas suffisants pour contrer l'expansion démographique constatée dans les établissements informels des pays en voie de développement. En ce sens, les efforts visant à réduire le nombre d'habitants des bidonvilles ne sont ni satisfaisants ni suffisants.

Dans le cadre de nos efforts pour résoudre cette crise, l'ONU-Habitat travaille avec la Commission européenne et le Secrétariat, basé à Bruxelles, de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) pour soutenir le développement

urbain durable. Compte tenu de la diversité et de l'urgence des besoins, nous avons jugé nécessaire de développer un outil d'évaluation rapide et de planification stratégique pour mener des interventions immédiates, à moyen ou à long terme. Cet outil se présente sous la forme de cette série de publications.

Le Programme participatif d'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles est basé sur un dialogue politique, entrepris en 2002, entre l'ONU-Habitat, le Secrétariat ACP et la Commission européenne. Lorsque les 3 parties se sont rencontrées au siège de l'ONU-Habitat en juin 2009, plus de 200 délégués de plus de 50 pays se sont entendus pour lancer un grand appel à la communauté internationale afin qu'elle prête davantage attention aux questions d'urbanisation, et qu'elle étende le programme d'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles à tous les pays d'Afrique, d'Asie et du Pacifique.

Il est utile de rappeler ici combien nous sommes reconnaissants que le 9<sup>e</sup> Fonds européen de développement pour les pays ACP de la Commission européenne ait contribué à hauteur de 4 millions d'euros (soit 5,7 millions de dollars d'après les taux de change de juin 2011) pour permettre à l'ONU-Habitat de conduire un programme qui profite à 59 villes dans 23 pays africains, à plus de 20 villes dans 6 pays du Pacifique, et à 4 pays des Caraïbes.

En effet, depuis sa création en 2008, le Programme d'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles a acquis la confiance des partenaires, au niveau municipal et national, dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Comme le montre cette série de rapport, il apporte une contribution majeure qui vise à soutenir les efforts entrepris pour réduire la pauvreté urbaine.

Je tiens encore à exprimer toute ma gratitude à la Commission européenne et au Secrétariat ACP pour leur engagement pour ce Programme d'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles. J'ai toute confiance que les résultats exposés dans ce profil, ou dans les suivants, seront utiles pour élaborer des réponses dans le renforcement des capacités et des investissements dans le secteur urbain.

En outre, je tiens à remercier les équipes des pays participants pour le soutien sans faille qu'ils ont apporté à ce processus, c'était la condition essentielle à la mise en œuvre réussie du Programme participatif d'amélioration des conditions de vie des bidonvilles.

**Dr. Joan Clos**

Directeur exécutif, ONU-Habitat



## PRÉSENTATION

Le profilage en milieu urbain est une évaluation rapide des besoins, orienté sur les actions à entreprendre pour renforcer les capacités et palier aux défaillances au niveau de la ville. Le but de cette étude est de développer des politiques urbaines afin de réduire la pauvreté aux niveaux local, régional et national, à travers l'évaluation des besoins et des mécanismes de réponse. En cela, il contribue à la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement. Il est actuellement utilisé dans plus de 20 pays d'Afrique et dans les pays arabes, et a été lancé dans 30 nouveaux pays d'Afrique ainsi que dans les petits pays insulaires du Pacifique.

L'étude est basée sur l'analyse de données existantes et sur une série d'entretiens réalisés avec toutes les parties prenantes, y compris les communautés locales et les institutions, la société civile, le secteur privé, les partenaires au développement, les universitaires, etc. Cette consultation se conclue généralement par une convention collective sur un certain nombre de priorités identifiées et leur intégration dans le renforcement des capacités proposées, ainsi que sur d'autres projets qui ambitionnent tous de réduire la pauvreté urbaine.

## MÉTHODOLOGIE

Le profilage urbain utilise une approche structurée où les interventions prioritaires sont convenues à travers un processus consultatif. La méthodologie du profilage urbain se compose en 3 phases :

- Phase I : 3 profils urbains de 3 villes sont réalisés pour chaque pays : généralement, la capitale, une ville de taille moyenne et une petite ville sont ainsi sélectionnées et étudiées pour fournir un échantillon représentatif permettant ensuite de réaliser un profil national. L'information est recueillie au moyen d'entrevues et de discussions avec les institutions et les informateurs clés, afin d'évaluer les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces (FFOM), rencontrées au niveau local et national, dans les milieux urbains. Les résultats sont présentés et affinés au cours de consultations réalisées dans le cadre d'ateliers communaux et nationaux pour parvenir à un consensus sur les interventions prioritaires. Les rapports nationaux et communaux synthétisent les informations recueillies et exposent les méthodes à suivre pour réduire la pauvreté urbaine, à travers des approches holistiques.
- Phase II : Il s'agit de définir clairement les priorités identifiées par les études de pré faisabilité et de développer en détail le renforcement des capacités et les projets d'investissement.
- Phase III : Elle consiste à mettre en œuvre les projets développés au cours des 2 phases précédentes. L'accent est donné sur le développement des compétences, le renforcement institutionnel et sur la mise en application des solutions adoptées.

# CÔTE D'IVOIRE



# RÉSUMÉ EXÉCUTIF

## INTRODUCTION

La commune de Boundiali est le chef-lieu du département de Boundiali. Elle est située dans la région des Savanes. Aucun fleuve ni cours d'eau d'importance ne traverse la commune. Le sénoufo est la langue parlée par tous, mais la langue du commerce est le malinké. Boundiali réunit une population de 39 965 habitants selon le district sanitaire de Boundiali. Selon le Recensement général de la population et de l'habitat de 1998, le taux de croissance annuelle du département est de l'ordre de 2,3 %. Il demeure l'un des taux les plus faibles du pays car inférieur à la moyenne nationale (3,3 %). La part de la population de Boundiali par rapport à la population totale du pays est de 1,2 %. Le temps de dédoublement de la population est de trente et un ans. Le rapport de masculinité est de 103,4, selon l'Enquête sur le niveau de vie des ménages de 2008, soit 103 hommes pour 100 femmes.

Son climat sec rend la ville très agréable à vivre, particulièrement en période d'harmattan où il fait relativement frais le matin et la nuit. Le nombre de jours de pluie dans l'année varie entre 64 et 86, et la température varie de 23 °C à 26 °C en période de fraîcheur et de 30 °C à 35 °C en période de chaleur. Le mois le moins chaud est janvier et les mois les plus chauds sont mars et avril.

## GOUVERNANCE

Le maire de Boundiali, M. Zemogo Fofana, est assisté par 4 adjoints. Le conseil municipal, organe délibérant de la commune, est composé de 31 membres dont 10 femmes. Le niveau d'instruction du personnel de la mairie est bas. En effet, 78 % des agents de la mairie n'ont qu'un certificat d'études primaires et élémentaires. La société civile n'est pas impliquée dans les réflexions sur le budget, ce dernier est seulement communiqué en conseil municipal. Des efforts sont donc à faire pour améliorer la transparence dans la gestion de la commune. Les appels d'offres sont trop rarement publiés. Le contexte d'insécurité dans lequel se trouve Boundiali constitue un frein à la liberté d'exercice des autorités municipales.

## FINANCES MUNICIPALES

La municipalité est moyennement efficace dans la collecte des recettes. Cela est dû au fait que depuis la guerre, la collecte des recettes est effectuée par les Forces nouvelles, l'armée de la rébellion. Les principales sources de revenus de la municipalité sont les taxes municipales, foncières et les patentes (Ivoire coton, frais de bornage). Au niveau des postes de dépenses, nous avons les salaires, l'entretien des locaux et des routes, l'enlèvement des ordures, le matériel de bureau, l'éducation, la santé et le social. Du fait de la crise qui a frappé le pays, le budget n'a fait que baisser depuis trois ans.

## FONCIER

Une grande part de la population (59,1 %) habite dans des cours communes. Les logements sont dans un mauvais état. Les locataires sont en plus grand nombre que les propriétaires. Les conflits fonciers sont rares, ce sont les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs qui sont les plus fréquents. Ils sont généralement réglés à l'amiable auprès des chefs traditionnels. Dans l'attribution des terrains urbains, des problèmes de coordination existent entre la mairie, la préfecture, la Direction départementale du ministère de la Construction et les chefs traditionnels. La commune dispose de garanties suffisantes pour éviter la corruption. Elle octroie des terrains aux propriétaires illégaux. Dans le cas contraire, ces derniers s'acquittent de leur droit. La demande de terres cultivables est adressée aux chefs traditionnels.

## BIDONVILLES

À Boundiali, le concept de bidonville dans le sens d'« établissement contigu où les habitats sont caractérisés par un accès aux logements et aux services de base inadéquats » correspond approximativement aux quartiers périurbains non lotis et aux quartiers traditionnels. Pour éviter cette confusion, à la place de bidonvilles, on parlera de quartiers précaires, d'habitats spontanés. Ces quartiers sont majoritairement occupés par les populations pauvres.

## ÉQUITÉ ENTRE LES SEXES

Les femmes contribuent à la gestion de la commune à travers les cultures maraîchères, le commerce et l'artisanat. La commune ne dispose pas de politique sur l'équité entre les sexes. Elle aide les femmes à travers des microprojets. Aucune aide n'est apportée aux ménages dirigés par des femmes. En outre, une faible attention est accordée aux personnes handicapées.

Au niveau de l'éducation, le taux de scolarisation des filles reste faible. En 2010, les filles représentaient 44,2 % des élèves du primaire, 41,51 % des élèves du premier cycle et 30,08 % des élèves du second cycle.

Concernant le VIH/SIDA, les actions les plus significatives sont menées par les services de santé, les ONG et les associations. Aucune collecte de données sur le VIH/SIDA n'a été effectuée par la commune. La situation du VIH/SIDA s'est aggravée pendant l'année 2010. En 2010, environ 18 personnes sur 1 000 étaient porteuses du VIH/SIDA. Les femmes sont les plus touchées.



## ENVIRONNEMENT

Du fait de la localisation de Boundiali dans une zone non gouvernementale, les agents des eaux et forêts ne sont plus présents dans la localité. Il en résulte donc une mauvaise gestion des ressources naturelles intra-urbaines et régionales (eaux, forêts, faune, air, etc.).

## GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

Les catastrophes naturelles et les risques urbains sont rares. En 2004, une épidémie de choléra fut à déplorer. Par ailleurs, on peut signaler que toutes les entrées du marché sont occupées, ce qui pourrait constituer un risque en cas d'incendie.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

Le bon état de l'axe Boundiali-Abidjan constitue peut-être le seul facteur de compétitivité pour la commune. Par ailleurs, Boundiali accumule les handicaps dans son développement économique : le chômage, l'importation de produits manufacturés et de denrées alimentaires non produites localement (bananes, avocats, etc.), l'absence d'aide disponible pour les chômeurs et d'une manière générale, le manque d'activités de développement économique.

L'élevage est en bonne voie dans son développement, il inclut les ovins, les bovins, l'aviculture traditionnelle et le porc. Au niveau de l'agriculture, les cultures dominantes sont la mangue, l'anacarde pour les cultures pérennes, le maïs, l'arachide et le riz pour les cultures vivrières, et l'igname pour l'exportation vers les villes ivoiriennes et maliennes. De plus, le succès de la culture du coton a donné à Boundiali le surnom de « Koronidougou », la « terre du coton ». En effet, à elle seule, cette culture couvre 26 % de la surface cultivée. Sa riche production a permis la création d'une usine d'égrenage dont le rendement, de près de 30 000 tonnes par an, offre de nombreuses opportunités d'emplois à la

## SERVICES URBAINS DE BASE

L'accès à l'eau potable est compliqué, surtout en période de saison sèche. Le mode d'assainissement général de la ville est individuel et autonome. Le linéaire de canalisation des eaux pluviales dans la commune est de 8 kml. Les fossés constituent le seul moyen de drainage.

Aucun service n'est offert au niveau des déchets. Le matériel de ramassage des ordures a disparu suite à la crise de 2002. La production annuelle d'ordures ménagères par habitant est de 0,94 tonnes. Les déchets des usines d'Ivoire coton sont utilisés par les habitants comme engrais.

Concernant le réseau d'électricité, il demeure très insuffisant par rapport aux besoins. On constate des branchements anarchiques dans plusieurs zones de la commune. Boundiali fait, en outre, face à un gros problème d'éclairage public.

Le linéaire du réseau bitumé est de 10 kml. Il n'y a pas de reprofilage ni d'entretien du réseau routier. En conséquence, les routes sont dans un mauvais état. Le système de transport urbain est dominé par les deux-roues. Seul le réseau routier national dessert la commune car si elle dispose d'un aérodrome, il n'est pas fonctionnel. Les déplacements sont personnels, il n'existe, en effet, aucun système de transport public urbain, ni même de taxis. Le taux de motorisation était de 3,13 % en 2010, soit 3 véhicules pour 1 000 habitants. Du fait de la crise de 2002, aucun fournisseur internet n'est présent dans la commune.

## SÉCURITÉ URBAINE

Depuis la crise de 2002, provoquant la sécession du pays en 2 zones antagonistes, Boundiali est située dans la zone sous contrôle non gouvernemental. Les conditions de vie des populations ne cessent de se dégrader. La collecte des recettes locales dévolue à la mairie était détenue par les forces en présence appelées les Forces nouvelles. En l'absence de pouvoirs publics, la déten-

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

[https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5\\_18789](https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_18789)

